

Les personnels enseignants du lycée Camille Sée réunis le 03/02/2015, de 16H30 à 17H30 entendent marquer leur opposition aux IMP et demandent le rétablissement de toutes les heures de décharge statutaire.

Ils s'inquiètent également des suppressions de postes et d'heures et ne cautionnent pas la DHG telle qu'elle leur a été soumise.

Motion adoptée par 13 présents (non syndiqués et syndiqués SNES et FO)